

Communiqué de presse du 13 février 2019

Bilan 2018 du marché agréé des jeux en ligne

La situation du marché agréé en ligne à la fin 2018 confirme les tendances des deux derniers bilans. Désormais, la hausse de l'activité est bien installée et pour la deuxième année consécutive on enregistre une progression des trois segments de jeux régulés, à la fois sur les mises, le produit brut des jeux et le nombre de joueurs.

Sur l'ensemble du marché en ligne, le produit brut des jeux (PBJ) augmente d'un peu plus de **25%** pour un montant total de **1,205 milliard d'euros** tandis que le nombre de joueurs est estimé à **2 663 000** soit une **augmentation de 40% par rapport à l'année 2017**.

Ces résultats, rassurants quant au dynamisme et à l'attractivité du marché agréé, sont d'autant plus satisfaisants pour le régulateur qu'ils s'accompagnent d'une baisse des dépenses moyennes par joueur. C'est dire que le jeu d'argent en ligne demeure pour l'essentiel dans les limites raisonnables d'un jeu récréatif et que par exemple pour les paris sportifs la croissance du PBJ n'est pas due à une intensification du jeu mais bien à l'augmentation du nombre de joueurs.

Toutefois, malgré sa satisfaction, le régulateur des jeux en ligne reste plus que jamais vigilant, conscient que derrière les chiffres, des éléments de fragilité subsistent et qu'il ne faut pas baisser la garde.

Au plan économique, il se confirme que la bonne santé du marché repose en très grande partie sur l'engouement pour les paris sportifs.

-Pour la première fois en 2018, le PBJ des paris sportifs est supérieur aux PBJ réunis des autres segments de jeu. **Avec 3,9 milliards d'euros de mises, l'activité des parieurs sportifs est en progression de 56% par rapport à 2017, soit la progression annuelle la plus élevée depuis l'ouverture du marché en 2010.** Bien entendu, la Coupe du monde de football explique en partie ces chiffres records mais des marges de progression existent au-delà des grands événements, les bons résultats du 4ème trimestre en témoignent.

-Le poker quant à lui a bénéficié en 2018 de la mise en œuvre des tables internationales : **les mises engagées sur des tables de cash game (4,2 milliards d'euros) ont augmenté de 15%** par rapport à 2017. Incontestablement, l'ouverture des liquidités internationales, portée par le régulateur et les opérateurs depuis plusieurs années, a rendu l'offre française de poker plus attractive. Il faudra, pour consolider cette évolution que de nouveaux partenaires rejoignent le noyau dur d'origine, l'Espagne, le Portugal et la France.

-Enfin, l'activité des paris hippiques en ligne est en hausse pour la deuxième année consécutive : **avec un peu plus de 1 milliard de mises, 256 millions d'euros de PBJ et un nombre de parieurs plus élevé de 12% par rapport à 2017**, le secteur semble repartir. Le fléchissement du rythme de croissance des mises et la réduction de 2% du nombre de CJA au dernier trimestre, après une augmentation de 6% de mises sur les trois premiers trimestres restent toutefois un sujet de préoccupation.

../..

Il résulte de cette analyse sectorielle qu'une relative fragilité subsiste : elle pourrait être levée par une réforme de l'assiette fiscale. Le projet en cours de discussion dans le cadre de la loi Pacte d'une assiette sur le PBJ pour les paris sportifs notamment, serait à cet égard un facteur important de consolidation du secteur en l'alignant sur ses partenaires européens.

Au plan de la protection des joueurs et de la prévention du jeu excessif, le régulateur doit réussir l'exercice délicat de parvenir à l'équilibre entre la santé du marché et la santé des joueurs. Trois points d'attention dans les prochains mois :

-Surveiller l'évolution des dépenses des joueurs : pour la première fois cette année, le rapport d'analyse du marché introduit une estimation du nombre de joueurs¹ sur 2017 et 2018. L'approche, sans bouleverser les résultats, permet un suivi plus fin et plus précis. **La dépense moyenne par joueur s'élevait à 504€ par an en 2017 ; elle s'établit à 452€ en 2018.** L'explication de la baisse tient en partie à l'effet exceptionnel «Coupe du monde de football » et à l'afflux concomitant de nouveaux joueurs pour la plupart peu dépensiers. Une vigilance renforcée s'impose donc.

-**Diffuser des messages de prévention en amont, avant que les mauvaises pratiques ne s'installent.** A l'occasion de la Coupe du monde de football, l'ARJEL a lancé une campagne « Parier doit rester un jeu » : l'opération avait pour objectif de susciter une prise de conscience précoce chez le joueur, tout en dédramatisant le risque grâce à une approche humoristique et à quelques conseils pratiques, faciles à mettre en œuvre. Une opération similaire est programmée en 2019.

-Alerter sur **les messages véhiculés par certains sites de pronostics** : cette activité interpelle le régulateur quand elle diffuse et conforte des croyances erronées qui associent jeu d'argent et argent facile. Certains de ces sites laissent penser que l'on peut vivre de ses gains grâce à une expertise que le joueur obtient contre de l'argent et sur la base de performances revendiquées mais le plus souvent non vérifiables.

¹ Jusqu'alors seuls les comptes joueurs actifs (CJA) étaient pris en compte.